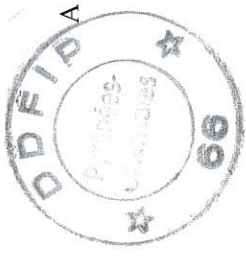


27300 ZAE LA CARBOUNNEILLE/CCASPRES

PAGE DE SIGNATURES

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.



, le **31 MARS 2016**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le Directeur départemental
des finances publiques
Recepcion, abours

abours

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
066-246630-19-00160331-19-16_CdG15CARB-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception au Préfet : 12/04/2016

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de ZAE LA CARBOUNNEILLE/CCASPRES pendant l'année 2015 et qu'il n'existe aucune autre dépense.

A *Thuir*

, le *07/04/16*

Pierre LOUSTAUNAU
Trésorier de THUIR



Vu par *René Olive, Président*

qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le*31/03/2016*.....par l'organe délibérant.

Thuir



, le *4/04/2016*